

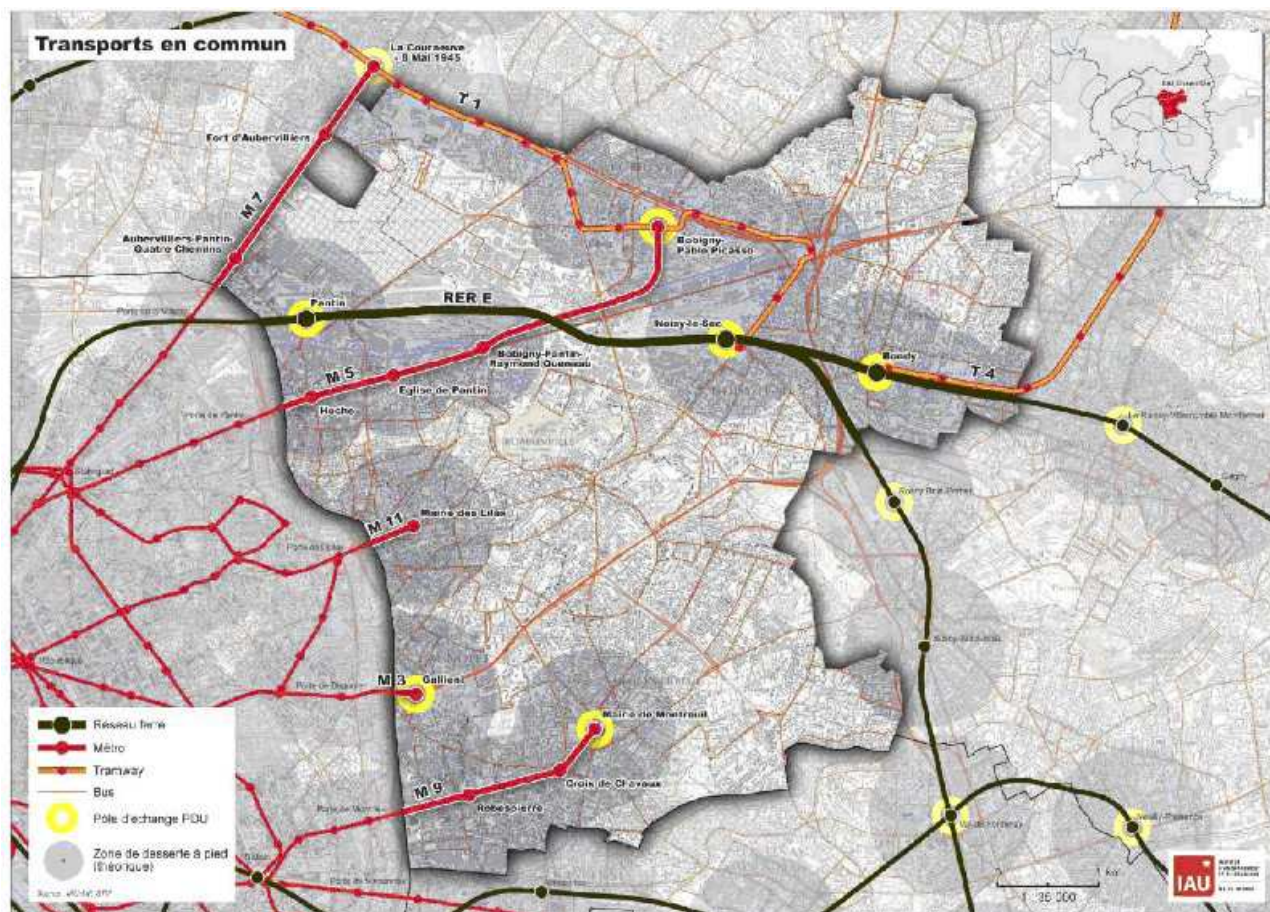
CDT Est Ensemble Transports

TITRE 1 : Projet stratégique de développement durable

Page 39-40 Le constat

Un maillage en transports qui va se renforcer considérablement

La Fabrique d'une urbanité durable exige également un maillage dense et performant en transports en commun. Aujourd'hui, ce sont surtout une partie de la plaine du canal de l'Ourcq et certains secteurs du faubourg qui bénéficient d'une desserte lourde efficace, tandis que le reste du territoire est difficilement accessible depuis l'ensemble de la métropole.



Le réseau de transports en commun sur le territoire : une façade parisienne et un axe RN3-Canal bien desservis, mais un maillage insuffisant, en particulier au cœur du territoire Source Atlas Est Ensemble IAU-IDF

L'ensemble des infrastructures du Nouveau Grand Paris (mise en service de la Ligne 15 du Grand Paris Express, extension de la ligne 11 et du T1, amélioration du service aux voyageurs) permettra un saut qualitatif considérable pour la desserte du territoire et la mobilité dans la métropole, ainsi qu'une intensification du tissu urbain.

Commentaires de l'AMUTC

On est d'accord sur le constat.

Pages 41 42 Les Projets

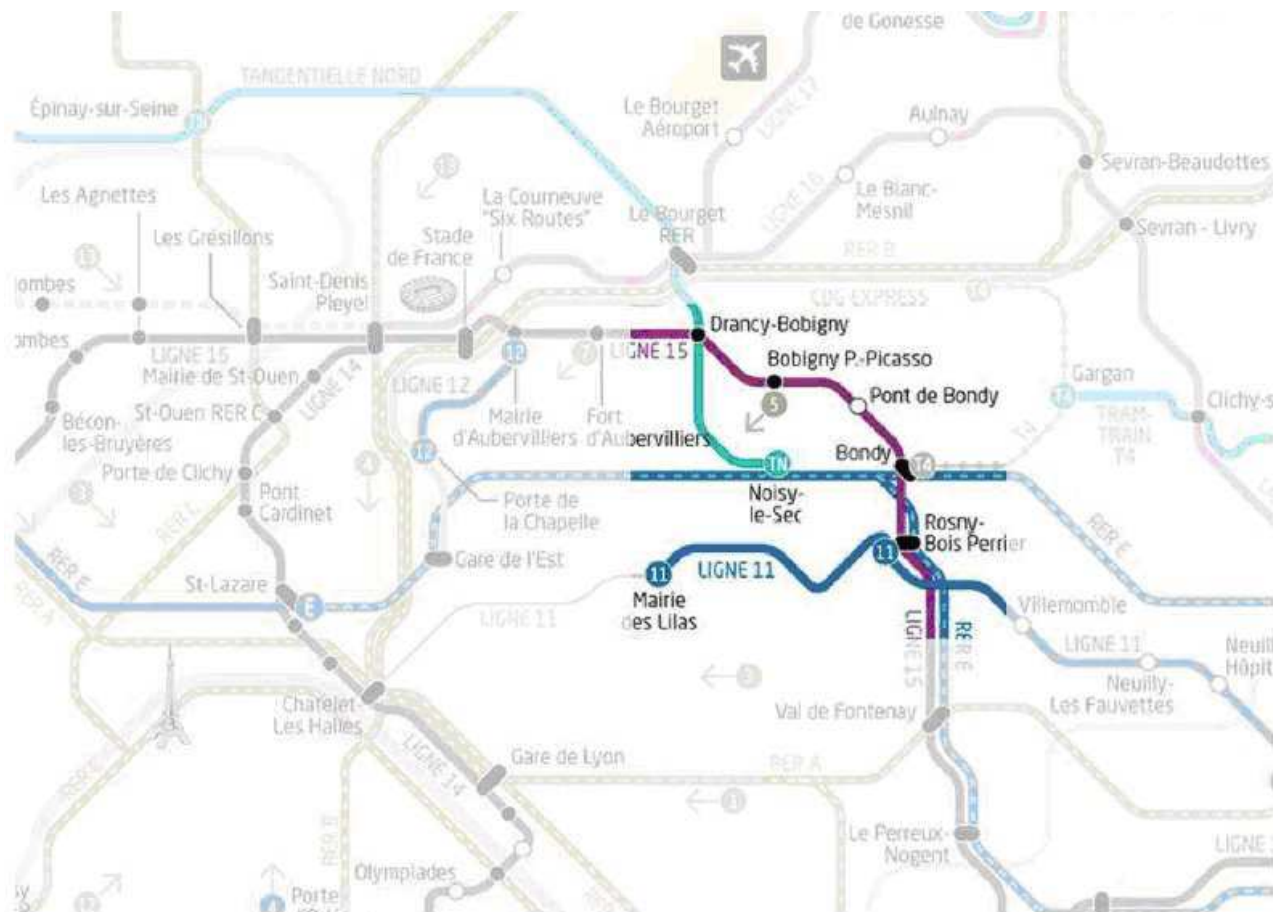
Construire la métropole de demain grâce à des modes de faire adaptés et innovants

L'urbanité durable du territoire passe par la mise en place de nouveaux outils, de nouveaux dispositifs et de nouvelles démarches à même de répondre aux enjeux posés : cohérence territoriale des projets urbains, transition énergétique, mutation écologique, durabilité du bâti, évolution des usages et des modes de vie.

Le territoire s'est déjà doté d'outils innovants pour répondre à ces enjeux. Des initiatives telles que la création du Groupement d'Intérêt Public (GIP) des territoires de l'Ourcq incluant la mise en place d'un

programme urbain intégré, ou encore la dynamique engagée autour de l'extension de la ligne 11 ou du T1 sont autant d'exemples de la capacité du territoire à s'adapter à ses enjeux de développement.

Est Ensemble et les communes de Pantin, Le Pré-Saint-Gervais, Les Lilas, Bobigny, Romainville, Noisy-le-Sec et Bondy se sont engagés dans la démarche « L'Ourcq en mouvement », initiée par le département de Seine-Saint-Denis, aux côtés d'Aulnay-sous-Bois, Les-Pavillons-sous-Bois, Sevran, Livry-Gargan, Villepinte, Tremblay-en-France, Vaujours, ainsi que le département de Seine-et-Marne, la Communauté d'Agglomération Terres de France, la Région Ile-de-France et la Ville de Paris. Cette démarche vise à mettre en valeur et à affirmer la vocation métropolitaine de son territoire central entourant l'axe canal de l'Ourcq / ex-RN3, et par là même à mettre en cohérence les projets émergents sur ce territoire. Il s'agit également de renforcer les capacités d'accueil pour des filières d'excellence et de maintenir un tissu d'activités le long du canal tout en assurant une bonne cohabitation avec la ville.



Les projets de transport du Nouveau Grand Paris sur le territoire : une connexion renforcée à la métropole grâce à des projets de rocade structurants Source : premierministre.fr

Commentaires de l'AMUTC

Nous trouvons dommageables que les prolongements de la ligne 9 et la ligne 1 soient aussi superbement ignorés ! Le T1 est cité mais ne figure pas sur l'extrait de carte !

Les communes des Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Paris, Romainville, Rosny-sous-Bois, Pantin, Le Pré-Saint-Gervais et le Département de Seine-Saint-Denis ont constitué en 2003 l'Association pour la Promotion du Prolongement de la Ligne 11 (APPL 11). Cette association a mené des études pour appréhender les impacts du projet de transport et bâtir un projet de territoire partagé entre tous les acteurs. L'enjeu de la démarche était d'intégrer le plus en amont possible l'approche transport et l'approche aménagement pour maximiser l'effet levier du projet de transport sur le renouvellement urbain dans le périmètre d'influence du projet et à terme élaborer une charte partagée autour du nouveau projet de transports.

La « Charte pour un territoire durable autour du prolongement de la ligne de métro n°11 » a été validée par l'assemblée régionale le 27 novembre 2009 et signée par ses treize partenaires le 13 avril 2010. Elle comprend un diagnostic partagé du territoire, souligne les enjeux, les stratégies, les objectifs et les actions qui permettent de tendre vers un projet de territoire et liste des engagements pour l'ensemble et pour chacun des signataires (cf. projet 34).

La suite de cette démarche donnera lieu à des engagements de plus en plus précis sous formes de contrats ou

de conventions et à terme de mettre en œuvre une Charte pour un territoire durable. Des démarches similaires ont vocation à être lancées en lien avec d'autres projets de transports (TZen 3).

La culture de la concertation est particulièrement ancienne sur le territoire, dans la continuité de l'accompagnement des populations à la citoyenneté. Ainsi, la sollicitation des habitants dans l'élaboration des projets urbains, la coconstruction et le croisement des expertises sont depuis longtemps des préalables incontournables pour le renouvellement urbain et l'aménagement des villes d'Est Ensemble : première consult'action à Bobigny en 2001, [Fabrique de Montreuil](#), Ateliers Urbains de Romainville, etc. Ce parti-pris a vocation à se renforcer et se diffuser dans le cadre des nombreux projets à venir, et notamment les projets de développement et d'aménagement issus du CDT.